

Bourse “Participation congrès/workshop”

Objet:

- Financer la participation de jeunes infectiologues à des congrès de pathologies infectieuses et tropicales ou un workshop de l'ESCMID.

Conditions de candidature et d'attribution :

- Être inscrit à la SPILF et être membre du RÉJIF.
- Il n'existe pas de liste limitative de congrès accessibles à cette bourse, cependant **les congrès européens hors JNI seront privilégiés, ainsi que les workshops de l'ESCMID**
(https://www.escmid.org/profession_career/educational_activities/escmid_courses_and_workshops/)
- Le candidat doit avoir une communication affichée ou orale **acceptée** au congrès, ou que sa candidature soit acceptée à un workshop de l'ESCMID.
- Pour les workshops de l'ESCMID, le candidat doit fournir au RÉJIF une **preuve de soumission de demande de bourse auprès de l'ESCMID également**. La bourse du RÉJIF peut s'ajouter à celle proposée par l'ESCMID, au cas où celle-ci ne couvrirait que les frais d'inscription.
- Pour les congrès, les candidats ne doivent pas bénéficier d'un autre financement pour le congrès visé.
- Les lauréats s'engagent à réaliser une restitution du congrès/du workshop auprès du RÉJIF, avec retransmission disponible en ligne.

Montant :

- Montant maximal alloué : 2000 €/tranche de 4 mois pour l'ensemble des lauréats.
- La somme sera remboursée au lauréat sur la base de justificatifs de paiement et factures (transport, logement, entrée au congrès) avec budget maximum pré-fixé par le jury.

Comment candidater ?

- Les dossiers de candidature sont à transmettre à l'adresse mail du RÉJIF (contact.rejif@gmail.com) avec dans l'intitulé du mail “CANDIDATURE BOURSE CONGRES - nom du congrès” ou “CANDIDATURE BOURSE WORKSHOP - nom du workshop”.

Jury :

- Un seul jury délibère pour l'attribution de cette bourse.
- Sa délibération est souveraine et secrète.
- Ce jury est composé de deux membres du bureau du RÉJIF, ainsi qu'un membre du conseil d'administration de la SPILF.

Dates :

Réseau des Jeunes Infectiologues Français - 02/10/2017

- Les candidatures sont ouvertes toute l'année.
- Le comité se réunira de façon trimestrielle pour attribuer les bourses.
- Les candidatures devront être envoyées **au moins 2 mois avant les dates du congrès visé.**

Dossier de candidature :

- Nom, prénom, adresse, adresse mail du candidat.
- CV du candidat.
- Nom et date du congrès.
- Justification de la participation au congrès et de l'acceptation du poster/présentation.
- Abstract de la présentation.
- Lettre de soutien de l'encadrant.
- Si la bourse est demandée pour la participation à un workshop de l'ESCMID, le candidat doit joindre une lettre de motivation justifiant de la cohérence de sa demande avec son projet professionnel.